

SOMMAIRE

Numerus clausus
 Nouvelle réglementation
 pour les futurs médecins et dentistes
 PAGE 2
Urbanisme
 Un cahier spécial pour le Sart-Tilman
 PAGE 4
Microbiologie
 Un congrès annuel qui fête ses 10 ans
 PAGE 5
Eco-Shell Marathon
 Des résultats très positifs
 pour l'équipe liégeoise
 PAGE 5
Trois questions à
 Jean-Marie Cremer, directeur de la Société
 Greisch coordination et études,
 lauréat du Prix international
 du mérite dans la construction civile
 PAGE 8

Les mondes lointains

Le colloque international d'astrophysique aura lieu à Liège

Cette année, à l'occasion du congrès européen d'astrophysique JENAM, ce sont les mondes lointains qui seront déclinés sous plusieurs thèmes : la sismologie stellaire, les quasars ou phares de l'Univers, les étoiles massives, l'interférométrie et l'astrobiologie.

Cette dernière discipline s'intéresse à tout ce qui touche à la vie dans l'Univers : existe-t-elle ailleurs que sur la Terre ? Comment apparaît-elle ? Qu'est-ce que la vie ? L'astrobiologie est une science récente et en plein essor. A l'ULg aussi.

VOIR PAGE 3



Numerus clausus

Un classement sera établi dès la fin de la première année en médecine et en sciences dentaires

Le gouvernement de la Communauté française a approuvé vendredi 13 mai un avant-projet de décret instaurant un filtre au terme de la première année de bachelier en médecine et sciences dentaires. Une décision prise – sans enthousiasme – eu égard à la position du ministre de la Santé publique, Rudy Demotte, qui réaffirme le maintien du contingentement des médecins et des dentistes. Jusqu'en 2011, l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami) délivrera, chaque année, 280 attestations pour les médecins et 56 pour les dentistes en Communauté française. Chaque université disposant d'un nombre fixe de diplômés admis à pratiquer la médecine générale ou une des spécialités remboursées par la sécurité sociale (21,53% pour l'Ulg).

Opposés depuis toujours à ces restrictions, les doyens des facultés de Médecine vont donc reprendre leur boulier à la fin de l'année académique prochaine. Car, dès la rentrée 2005-2006, les étudiants de première année devront non seulement réussir leurs examens mais encore se classer en ordre utile pour obtenir l'attestation indispensable à l'accès en deuxième année. Chaque université délivrant un nombre maximal de places en fonction des quotas prévus pour 2012, lesquels seront définis pendant l'été par le ministre de la Santé.

Pour Gustave Moonen, doyen de la faculté de Médecine de l'Ulg, la mesure s'imposait. « Certains des doyens, dont je suis, préféreraient

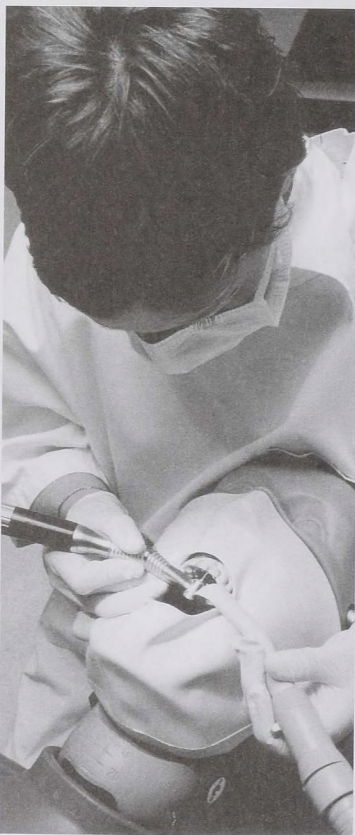


Photo: Françoise Denoel

que soit organisé un examen d'entrée comme en faculté de Sciences appliquées ou de Médecine vétérinaire, explique-t-il, mais l'important est de rétablir le filtre. Car, depuis la suppression du classement décidée par l'ex-ministre de l'Enseignement supérieur Françoise Dupuis en 2003, nous observons une hausse importante des inscriptions en première année. Or, les quotas sont maintenus par le gouvernement fédéral et les refusés seront dès lors plus nombreux en fin de cursus. Pour les professeurs, il est extrêmement pénible de voir des jeunes s'investir dans des études longues et difficiles en sachant que plusieurs d'entre eux ne disposeront pas du sésame pour exercer leur art. » En présentant son avant-projet de décret, la ministre de l'Enseignement supérieur Marie-Dominique Simonet – peu favorable à ces quotas – a souhaité mettre fin à l'incertitude dans laquelle vivaient les étudiants... et leurs familles.

Depuis la déclaration de Bologne, 60 crédits sont nécessaires pour réussir une année universitaire. En médecine, la première année comportera 50 crédits communs à toutes les universités de la Communauté française, cinq crédits spécifiques à l'institution et cinq autres consacrés à un enseignement destiné à former les étudiants à l'utilisation transversale des matières enseignées. « Cinq crédits vaudront 20% des points, précise le doyen. L'idée est aussi d'anticiper les inévitables réorientations et d'aider les étudiants qui échouent à l'issue de cette année-concours à se tourner vers la pharmacie, la kinésithérapie,

les sciences biomédicales, etc. » Dans ce cas, les étudiants pourront valoriser leurs crédits mais, par contre, ils repartiront à zéro s'ils décident de recommencer leur première année de médecine ou de dentisterie.

Au CHU, les médecins sont inquiets. Le manque d'étudiants se fait, en effet, déjà sentir dans des spécialités comme l'anesthésie ou la gynécologie. Difficile aussi d'assurer partout des services d'urgence 24h/24. Et les mesures de restriction d'accès aux professions médicales montrent leurs limites, tant en Angleterre qu'en France où un récent rapport tire la sonnette d'alarme.

De quoi influencer le gouvernement belge ? Beaucoup l'espèrent. « Un assouplissement des règles serait déjà le bienvenu, concède le Pr Moonen. L'élargissement des quotas est vraiment indispensable. » Avant leur suppression ? C'est sans nul doute ce que souhaitent les doyens qui aimeraient remiser les bouliers.

Pa.J.

Contacts :

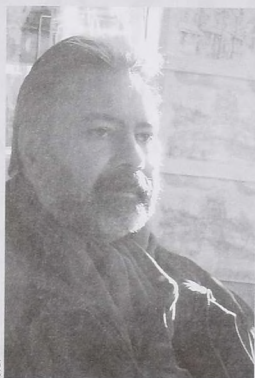
Modalités pratiques d'inscription : AEE, service des inscriptions, tél. 04.366.56.79, courriel inscriptions@ulg.ac.be
A propos des études en faculté de Médecine, voir le site www.facmed.ulg.ac.be

le 15^e jour du mois

CARTE BLANCHE

Le "non" français : la faute à Chirac ?

L'Europe ne fait plus rêver



Marc Jacquemain

Devant le non français au traité constitutionnel, les élites dirigeantes européennes semblent tentées de pratiquer pour leur compte ce qu'elles n'ont cessé de dénoncer chez les responsables politiques français : l'art de la "défausse". Car si l'on peut reprocher à la classe politique française – et à celle de bien d'autres pays – d'avoir trop facilement "fait porter le chapeau" à l'Europe pour des politiques impopulaires décidées à l'échelon national, ce serait une erreur d'imputer le refus du traité au seul règlement de compte franco-français.

Le "désamour" entre les classes populaires et l'Europe telle qu'elle s'élabore aujourd'hui n'est pas qu'une affaire française, loin s'en faut. Le Bénélux, "cœur du cœur" de la construction européenne, est aussi touché. Le "non" vient de l'emporter nettement en Hollande. Mais il y a plus : deux jours avant le référendum français, un sondage Ipsos* révélait qu'en Belgique le "oui" n'aurait été clairement majoritaire que chez les électeurs wallons, sans doute parce que notre région en restructuration économique perçoit bien le besoin qu'elle a de la solidarité européenne.

Et cependant, même dans notre région, il semble que l'adhésion au traité aurait été davantage de raison que de passion. Menant depuis 15 ans des enquêtes sur les affiliations identitaires des Wallons, le Cleo-Ulg dispose de séries temporelles sur le sentiment européen. C'est un indicateur intéressant, car il est moins susceptible d'être affecté par des calculs purement nationaux que le vote lors d'un référendum. Or, précisément, depuis le début des années 90, le sentiment européen décroît continuellement au sein de la population wallonne. Certes il a toujours

été moins affirmé que le sentiment belge et le sentiment wallon, parce que moins concret, sans doute ; mais l'essentiel du constat est qu'au fil des enquêtes l'écart ne cesse de se creuser. Il y a plus : alors qu'il y a 15 ans, l'appartenance à l'Europe paraissait plus valorisante que l'appartenance à la Wallonie ou à la Belgique, le rapport s'est aujourd'hui inversé : 45 % des Wallons se sentent "très fiers" d'être wallons (et 42 % se sentent très fiers d'être belges), mais 15 % seulement se disent très fiers d'être européens. Si, au début des années 90, le sentiment européen était plus marqué chez les plus jeunes, laissant augurer une génération européenne, c'est aujourd'hui parmi les jeunes (et parmi les actifs) qu'il est le plus en retrait, ce qui n'est pas rassurant pour l'avenir. En un mot comme en 100 : l'Europe a cessé de faire rêver.

Faute de données équivalentes en France ou ailleurs, on ne peut savoir ce qu'il en est. Mais à observer la campagne, on peut se demander si en baptisant "constitution" un traité complexe et controversé, les initiateurs du projet n'ont pas eux-mêmes réactivé la dimension symbolique forte qui fait de plus en plus défaut à la construction européenne. Parce qu'adopter une constitution, c'est dans notre imaginaire à tous, un geste fondateur, qui relève, pour conserver la métaphore, autant, sinon plus, de la passion que de la raison. Adopter une constitution, ce n'est pas seulement avaliser un nouveau traité, c'est poser la pierre d'angle d'une communauté. Sous cet éclairage, l'écart apparaît crûment entre l'horizon utopique du "modèle social européen"*** et la réalité d'une construction institutionnelle certes indispensable, mais qui peine à se trouver une légitimité populaire, incapable qu'elle est de

reprendre à son compte les fonctions de protection sociale que les Etats nationaux ont de plus en plus de peine à assumer.

En d'autres termes, c'est peut-être paradoxalement parce que cette dimension fondatrice, elle, fait rêver, que l'Europe telle qu'elle se fait est soudainement apparue à une partie du corps électoral français comme dramatiquement en-dessous de ses ambitions.

Les pragmatiques diront sans doute que le terme "constitution" était une maladresse à éviter. On aurait ainsi sauvé un texte qui, à tout prendre, constitue un progrès aux regards des intérêts de ceux-là même qui l'ont rejeté. Les volontaristes penseront plutôt que, en utilisant ce terme, les initiateurs du traité ont – à leur corps défendant – réintroduit du politique dans un univers dominé par une rationalité fondamentalement technique et qu'à terme, cela ne pourra que redonner du sens au projet européen. Après tout, les grands desseins aboutissent rarement sans des moments de dramatisation.

Marc Jacquemain
chef de travaux à l'Institut des sciences humaines et sociales

* Publié dans la *Libre Belgique* du 26 mai.
** Dont l'ex-commissaire Bolkenstein dit « qu'il ne comprend pas bien l'expression ».



Oasis interplanétaire

En marge du congrès international d'astrophysique,
l'ULg accueille de grands spécialistes de la
recherche de vie ailleurs dans l'Univers

Chaque année, la Société astronomique européenne organise son colloque international d'astronomie (JENAM*). L'université de Liège a été choisie pour accueillir le prochain de ces événements, du 4 au 7 juillet. Au programme : les mondes lointains. Parmi tous les thèmes abordés (sismologie stellaire, quasars, étoiles massives, interférométrie)** figure l'astrobiologie. Cette science nouvelle et pluridisciplinaire étudie la vie dans l'Univers : son origine, son évolution, sa distribution et sa destinée. Notre Institution vient d'ailleurs d'octroyer un crédit d'impulsion à trois de ses chercheurs (les Prs Jean Surdej et Jean-Pierre Swings, et Emmanuelle Javaux) afin de développer ce type de recherche.

Astrobiologie

Dans le département d'astrophysique et de géophysique de l'université de Liège (IAGL), l'astrobiologie est abordée suivant plusieurs approches. La première s'intéresse à l'étude de la composition chimique des comètes. Ces astres chevelus ont déposé de nombreux ingrédients sur Terre durant son enfance. Ils nous renseignent ainsi sur la chimie prébiotique : quelles sont les molécules organiques complexes capables de se former, sans l'intervention de la biologie, sur une comète qui les amènera ensuite sur une planète, comme précurseurs à la vie ?

Autre sujet "astrobiologique" développé à l'IAGL : la détection de planètes orbitant autour d'étoiles autres que notre Soleil. Jusqu'à présent, seules des exoplanètes géantes et gazeuses ont déjà été découvertes. Mais la sensibilité des instruments futurs permettra bientôt de détecter de petites oasis semblables à notre Terre et de déterminer la composition chimique de leur atmosphère dans l'espoir d'y déceler des signes de vie.

Ces signes de vie – ou biosignatures – sont définis grâce à l'étude de la vie sur Terre et peuvent ensuite servir de référence pour l'analyse *in situ* du sol martien, par exemple. Lorsque l'échantillonnage d'une planète est impossible, comme pour les exoplanètes, c'est la composition de son atmosphère qui est observée. La détection de traces d'oxygène pourrait être la signature d'organismes vivants effectuant la photosynthèse. « *Mais sur Terre, l'oxygénation de l'atmosphère et des océans est datée "seulement" de 2,32 milliards d'années*, souligne Emmanuelle Javaux. *Avant cela, la biosphère incluait d'autres organismes. Ainsi, la comparaison de fossiles très anciens avec des microorganismes récents vivant souvent dans des conditions extrêmes de l'environnement permet de déterminer quels sont les gaz rejetés par la vie primitive, pour éventuellement les déceler ensuite dans les atmosphères d'exoplanètes, comme des signes de vie.* »

La recherche de la vie ailleurs dans l'Univers passe inévitablement par la compréhension de l'évolution des étoiles et la formation de systèmes planétaires où, dans une zone "habitable" (dans laquelle l'eau peut être liquide), une planète développe des conditions permettant l'apparition et l'évolution de la vie. Sur notre planète, la vie s'est développée rapidement : la plus ancienne trace remonte à 3,8 milliards d'années, alors que la Terre n'a que 4,5 milliards d'années. « *La vie existait probablement avant ces 3,8 milliards d'années*, précise Emmanuelle Javaux, *mais la tectonique des plaques a effacé cette partie-là de l'évolution de la vie terrestre, ce qui rend Mars d'autant plus intéressante car ses roches les plus anciennes ont été préservées par l'absence de tectonique des plaques.* »

Sur Terre encore, la vie s'est développée partout où il y a de l'eau. Elle résiste aux conditions les plus extrêmes puisqu'on la retrouve

dans les sources hydrothermales à 3000 m de profondeur dans l'océan, à 2 km dans la croûte terrestre, dans des boues sans oxygène, sous les glaces de l'Antarctique et même dans les réacteurs nucléaires.

Centre fédéral

On le voit, plusieurs sciences se rejoignent dans l'astrobiologie. Le 8 juillet prochain, au sortir du JENAM, l'astrobiologiste liégeoise organise un *workshop* (gratuit) afin de "booster" cette discipline dans notre pays. « *En Belgique, de nombreux astrophysiciens, biologistes, chimistes, géologues, paléontologues et même philosophes réalisent des travaux qui peuvent avoir des répercussions en astrobiologie, mais chacun reste dans son coin* », regrette Emmanuelle Javaux. Or, dans de nombreux pays, des réseaux d'astrobiologie s'organisent et sont regroupés dans l'European Astrobiology Network Association (Eana). D'où l'idée de plusieurs scientifiques d'institutions universitaires et fédérales de former un centre fédéral belge de complexité et d'exobiologie (Coex) pour encourager les collaborations nationales et internationales liées à l'astrobiologie, en matière de recherche, d'enseignement et d'information du public. Le *workshop* du 8 juillet inaugurera Coex et sera honoré par la présence du Prix Nobel belge Christian de Duve qui prendra la parole pour un exposé sur l'origine de la vie sur la Terre.

Elisa Di Pietro

* JENAM c'est-à-dire Joint European and National Astronomy Meeting
** Programme complet du JENAM : www.astro.ulg.ac.be/jenam2005
Site du COEX : www.exobiologie.be/

Contacts : Pr Jean-Pierre Swings, président du comité organisateur du JENAM, tél. 04.366.97.15, Emmanuelle Javaux, tél. 04.366.97.63 (astrobiologie), ou Yaël Nazé, tél. 04.366.97.20 (activités grand public).



Les mondes lointains : planètes, étoiles et galaxies...



Événements grand public

La tenue du JENAM à Liège offre une nouvelle occasion aux astrophysiciens liégeois de proposer des activités à destination du grand public.

La soirée du 4 juillet sera consacrée à l'observation du ciel nocturne. Pour patienter jusqu'à la tombée de la nuit, l'astrophysicienne Yaël Nazé dévoilera ce que les plus grands télescopes au monde nous révèlent de l'Univers. Ensuite, chacun sera invité à découvrir les planètes qui arpentent le ciel de cet été au moyen des télescopes des membres de la Société astronomique de Liège. Rendez-vous : parking et auditorio 204 aux amphithéâtres de l'Europe, dès 20h.

Le mercredi 6 juillet, la parole sera laissée au public, le temps d'un café des sciences. Toutes les questions concernant la recherche de

vie dans l'Univers seront les bienvenues. Pour y répondre, d'éminents spécialistes : Agustin Chicarro, responsable de la mission européenne Mars Express, Emmanuelle Javaux, astrobiologiste liégeoise (ULg) et Jean-Pierre Lebreton, responsable européen de la mission Cassini-Huygens (Saturne-Titan). Rendez-vous : salle académique de la place du 20-août, à 20h.

Sans oublier le parcours "Sur la piste des planètes" inauguré le 18 janvier dernier dans les bois du Sart-Tilman. Celui-ci invite le promeneur à explorer le système solaire reproduit à l'échelle : chaque pas effectué représente un bond de 6 millions de kilomètres dans le système solaire. Fléchage depuis le parking P16 des grands amphithéâtres.

Contacts : Yaël Nazé, tél. 04.366.97.20, courriel ynaze@ulg.ac.be





PROMOTIONS DISTINCTIONS

L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique a élu le Pr **Pierre Lekeux**, doyen de la faculté de Médecine vétérinaire, membre de la section des sciences naturelles.

Le Pr **Jean Marchal** a été choisi comme président de l'Académie royale des sciences d'Outre-Mer et directeur de la classe des sciences techniques, à partir du 1^{er} janvier 2006.

Le Pr **Jean-Marie Klinkenberg** est nommé vice-président de l'Association internationale des études québécoises.

Le Pr **Pierre-Paul Pasoret** a reçu la médaille du mérite, pour l'année 2005, de l'Office international des épizooties (World Organisation for Animal Health).

Le conseil d'administration a conféré à nouveau le titre de professeur invité à la faculté de Médecine à **Marcel Lechanteur**, directeur du marketing d'Eli Lilly (Indianapolis), au Dr **Dominique Ethgen**, directeur de la recherche chez *Procter and Gamble pharmaceuticals* à Cincinnati (Etats-Unis), au Dr **Bernard Avouac**, rhumatologue à l'hôpital Mondor (France), au Dr **Eric Abadie**, directeur de l'évaluation à l'Agence française du médicament, au Pr **Charles Pull**, médecin responsable du département de neurosciences au Centre hospitalier luxembourgeois.

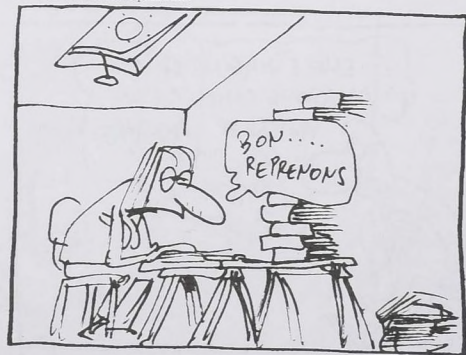
PRIX ET BOURSES

Jean-Denis Docquier, chargé de recherches du FNRS au Centre d'ingénierie des protéines (CIP), a obtenu un prix décerné par l'*American Society for Microbiology*.

Christian Behrendt (droit), **Sébastien Bertrand** (sciences géologiques), **Olivier Defawe** (sciences biomédicales), **Min Reuchamps** (sciences politiques) et **Cédric Volanti** (sciences) ont reçu une bourse de la BAEF. Ont reçu le titre de boursier BAEF honoraire **Jean-Nicolas Fassin** (droit) et **Célia Joachim-Justo** (sciences).

Anthony Glinoe, chercheur du FNRS au département de langues et littératures romanes, est le lauréat de la bourse Gaston-Miron 2005, décernée par l'Association internationale des études québécoises.

La fondation belge de la Vocation vient de désigner ses lauréats 2005. Parmi eux, **Caroline Franck**, licenciée en Psychologie et Sciences de l'éducation (1997), qui a participé à la création de l'Association liégeoise de concertation des soins palliatifs.



Cahiers de l'urbanisme

Le domaine universitaire du Sart-Tilman

Comprendre l'installation de l'université de Liège au Sart-Tilman, apprécier son architecture et mesurer les enjeux du développement de ce quartier "hors les murs" de Liège, tel est l'objectif des *Cahiers de l'urbanisme*. Un numéro spécial, "Le domaine universitaire du Sart-Tilman", sortira de presse en juin*.

C'est au début des années 50, alors que le nombre d'étudiants était en hausse constante, que le groupe d'architectes-urbanistes "L'équerre" propose de transférer l'université au Sart-Tilman. Installée dès l'origine au cœur de la Cité ardente, sur l'actuelle place du 20-Août, notre Institution n'a en effet cessé de s'agrandir ses instituts partout dans la ville : au jardin botanique, rue de Pitteurs, sur la place Delcourt, au quai Van Beneden, sur le site du Val-Benoît. « Elle a perpétuellement besoin d'espace », explique Pierre Frankignoulle, auteur d'une thèse sur "L'ULg dans sa ville 1917-1989 - Etude d'histoire urbaine". Or le prix du m² à Liège devient dissuasif dans les années 50. »

La décision du transfert de l'Université est ainsi prise en 1959. Nombreux sont ceux qui s'en réjouissent. Tout en permettant les activités scientifiques et académiques, l'ULg maintient le caractère public du domaine

qui s'étend sur 760 ha. Elle restaure le site forestier, accueille le Musée en plein air et ouvre des installations sportives. Elle va également - avec l'aide des pouvoirs publics - établir un "cordon sanitaire vert" autour du site pour le protéger des lotissements. A l'inverse de Louvain-la-Neuve, il n'a jamais été question de construire une ville au Sart-Tilman, mais bien de valoriser son cadre naturel.

En conséquence, de manière volontaire et cohérente, les autorités de l'époque se sont toujours opposées à la construction d'une cité étudiante à l'intérieur du domaine, s'éloignant ainsi de façon radicale du modèle des campus américains. Le recteur Marcel Dubuisson et l'architecte coordinateur de l'urbanisme du Sart-Tilman, Claude Strebelle, ne voulaient pas vider la ville de ses habitants. Ils comptaient sur les transports en commun pour assurer les liaisons entre le domaine universitaire et la ville de Liège.

Mais c'est ici que le bât blesse. Aujourd'hui, plus de 20 000 personnes se rendent quotidiennement au Sart-Tilman... en voiture pour la plupart, ce qui a notamment entraîné la destruction de quelques zones boisées. Pour le recteur Willy Legros - qui signe la préface de l'ouvrage - « l'accessibilité du Sart-Tilman est l'en-

jeu majeur des prochaines années ». Le Pr honoraire Jean Englebert imaginait à cet égard - dès 1970 - des liaisons par train, tram ou ascenseur... afin d'éviter l'asphyxie. « Pourquoi pas ? s'interroge aujourd'hui le Recteur. Le Sart-Tilman pourrait devenir la vitrine technologique belge de nouveaux modes de transport, modernes, efficaces et non polluants. » Car le campus abrite aussi le "LIEGE Science park", lequel compte déjà plus de 60 entreprises *high tech*.

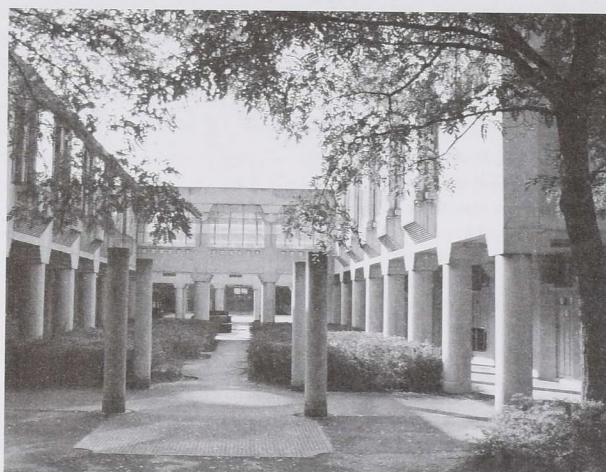
Reste qu'aux portes de Liège, le Sart-Tilman réalise le double exploit d'offrir au public un site naturel exceptionnel abritant une architecture intéressante et de promouvoir la recherche, synonyme de reconversion.

Pa.J.

* "Le domaine universitaire du Sart-Tilman", dans *Les Cahiers de l'urbanisme*, n°54-55, juin 2005. Préface du recteur Willy Legros. Avec la contribution de Willy Demeyer, bourgmestre de Liège et de Danielle Sarlet, directrice générale à la Direction générale de l'aménagement du territoire, du logement et du patrimoine de la Région wallonne, ainsi que de nombreux professeurs de l'ULg.



Le domaine du Sart-Tilman comporte aussi des installations sportives



Liberté, égalité, ... mobilité ?

Université d'été du Fer ULg

« Tous les hommes naissent libres et égaux en droits. » Le principe est clair. Néanmoins, selon qu'on naisse fille ou garçon, les droits ne se déclinent toujours pas de la même façon dans la réalité. Conscients que, dans nos sociétés, les rôles des uns et des autres se distribuent toujours significativement au gré de leur appartenance sexuelle, des associations et des groupes de recherche travaillent et luttent pour une plus grande égalité homme-femme. Parmi eux, le Fer ULg* qui organise fin août** une université d'été sur le thème

"Femmes et Mobilités". Selon Claire Gavray, l'une des organisatrices, attachée à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, « le but d'un tel projet est d'apporter des pistes de réflexion et d'attirer par la même occasion l'attention des décideurs politiques sur un phénomène - la mobilité - devant lequel hommes et femmes ne sont pas encore égaux ».

Trois aspects essentiels ont été retenus : la mobilité sociale et professionnelle, la mobilité géographique, les processus de réalité migratoires. Certes, en moyenne, la mobilité professionnelle - et sociale qui en découle - s'est accrue ces dernières années pour les femmes. Mais, en même temps, les inégalités entre les femmes se sont accrues, spécialement en fonction de leur niveau de formation. De plus, elles sont restées tributaires de la sphère domestique : mener de front une carrière professionnelle et une vie de famille relève encore de l'exploit. Pour articuler activités et responsabilités quotidiennes, les mères, plus que les pères, se trouvent souvent contraintes de travailler près de leur domicile

et d'accepter de moins bons statuts de travail ainsi que des perspectives de carrière inférieures. L'immigration met en évidence d'autres disparités. Selon Claire Gavray, « on n'évoque pas suffisamment cette problématique au féminin ». Or, les femmes aussi émigrent, et pas toujours pour suivre un conjoint.

L'enjeu de la réflexion consiste à prendre en compte les rapports sociaux de sexe dans l'articulation de leurs différentes dimensions et de faire comprendre le profit que les hommes et les femmes peuvent retirer du nécessaire rééquilibrage des responsabilités, ressources et investissements identitaires. On le voit, il n'est pas question ici de démarche féministe "revancharde". Dans ce monde régi par l'économie et la mondialisation, il s'agit de favoriser, dans une vision de cohésion sociale, des rapports plus harmonieux, tant au niveau social qu'individuel.

Cette université d'été, telle qu'elle est conçue, vise à favoriser la rencontre de chercheurs et de travailleurs de terrain, ce qui n'est pas toujours le cas dans un

colloque classique souvent caractérisé par des contraintes temporelles importantes, un repli et une "concurrence" académique. Elle se donne également un objectif clair de formation et d'encadrement des doctorants et jeunes chercheurs, cela grâce aux échanges approfondis qui pourront s'instaurer avec des spécialistes reconnus dans les différentes disciplines et problématiques abordées.

Liliana Alexandre et Sandrine Yodts

* Femmes-Enseignement-Recherche de l'ULg.

** du dimanche 28 au mercredi 31 août à l'université de Liège.

Contacts :
courriel celinegeoris@hotmail.com,
site www.ulg.ac.be/ferulg

Du pain sur la planche

La dixième conférence de microbiologie des aliments a lieu à Liège fin juin

Très peu connue du grand public, la microbiologie alimentaire étudie les risques et les bienfaits microbiens de l'alimentation humaine. Un colloque rassemble chaque année de plus en plus d'acteurs impliqués dans cette problématique de santé publique. Ensemble, ils étudient notamment comment protéger le consommateur des germes pathogènes présents dans l'alimentation. Organisée par le Laboratoire national de référence en microbiologie des denrées alimentaires (faculté de Médecine vétérinaire), la dixième conférence de microbiologie des aliments aura lieu les 23 et 24 juin à l'université de Liège.

Question de germes

La microbiologie alimentaire étudie les bienfaits et les dangers de votre frigo. Elle analyse les microorganismes présents dans l'alimentation humaine. Il peut s'agir de microorganismes bénéfiques, présents par exemple dans vos yaourts ou vos saucissons. Il peut aussi s'agir de microorganismes altérant les aliments et leur donnant un mauvais goût ou une mauvaise odeur – dans ce cas, hors de question de manger votre poulet ou les restes de la semaine passée ! Certains germes pathogènes (salmonella, listeria par exemple) sont en outre responsables de pathologies plus ou moins graves, en fonction de la personne infectée (individu immunodéprimé, femme enceinte notamment), de son âge, mais aussi du degré de contamination de l'aliment incriminé et de la dose ingérée.

C'est pourquoi la microbiologie étudie la manière de prévenir la formation de ces germes, avant que l'aliment ne soit distribué dans les supermarchés. Elle

veille aussi à ce que le consommateur acquière de bonnes habitudes dans sa cuisine. « Certaines règles d'hygiène sont faciles à respecter : lorsque l'on manipule un aliment cru, il faut se laver les mains avant de toucher autre chose », commente le Pr Georges Daube. Ces conseils font partie des messages du ministère de la Santé publique, mais notre colloque veut aussi attirer l'attention de chacun pour que le citoyen ne se sente pas concerné qu'en cas de crise. » L'étude de la microbiologie aide donc le ministère de la Santé publique à accomplir sa mission, et parfois à adapter sa législation*.

Depuis 1995, l'ULg organise chaque année un congrès ouvert à tous, véritable rendez-vous pour les personnes impliquées dans la problématique de la santé publique. Depuis 2004, la décision a été prise d'organiser une année sur deux le colloque à la faculté de Médecine vétérinaire de l'université de Gand. Comme les années précédentes, plus de 250 participants appartenant aux centres de recherche, laboratoires de microbiologie, entreprises agroalimentaires, autorités (Afsca, ministère de la Santé publique) sont attendus. Parmi les orateurs : des personnalités de nationalité française, néerlandaise, suédoise, norvégienne et belge appartenant tous au secteur de l'hygiène et de la microbiologie alimentaire.

Le premier jour sera consacré à l'actualité en microbiologie des aliments (appréciation quantitative du risque, moyens de préservation des aliments), et le deuxième aux techniques de laboratoires en microbiologie des aliments. Un prix de 1000 euros, le BioMérieux Award,

sera attribué pour récompenser le meilleur poster scientifique concernant les microorganismes pathogènes responsables des infections d'origine alimentaire.

Petits plats dans les grands

Cette rencontre sera aussi l'occasion de rendre hommage au Pr Henri Vindevoel, à l'origine de la conférence annuelle, qui prendra sa retraite à la fin de l'année académique. Une réception se déroulera à "L'Eau rouge", sur le circuit de Spa-Francorchamps, le soir du 23 juin. Les amateurs de frissons pourront prendre place dans des voitures de compétition et faire des tours de piste avec des pilotes professionnels. La soirée se clôturera par un buffet de prestige (produits du terroir wallon et produits choisis de Toscane). Mangez sans crainte, la microbiologie veille !

Béregère Daxhelet

* L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca) dépendant du ministère de la Santé publique, a désigné le département des sciences des denrées alimentaires de la faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg comme "Laboratoire national de référence en microbiologie des denrées alimentaires d'origine animale".

Colloque les 23 et 24 juin, organisé par le Pr Georges Daube, le Dr Yasmine Ghafir et le Dr Laurence Xambou, aux amphithéâtres de l'Europe (P11 et P14) du Sart-Tilman.

Contacts : tél. 04.366.42.26 ou 40.15, courriel Laurence.Xambou@ulg.ac.be, site <http://mdao4.fmv.ulg.ac.be>



BREVES



Concert-promenade dans l'abbaye de Villers-la-Ville, les jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 août.

Avec la participation du chœur masculin Saint-Petersbourg (Russie), du Vocal Sampling (Cuba), du chœur du Night of the Proms-Fine Fleur (Belgique), du chœur The Von Trapp Children (Autriche), du chœur Hesperimeta de Toscane (Italie) et la Maîtrise de la Monnaie (Belgique).

Contacts : réservations à la Fnac ou à Tour des sites, tél. 02.736.01.29, site www.nuitdeschoeurs.be

A cette occasion, Le 15^e jour du mois offre 5X2 places pour la soirée du 27 août. Il suffit de téléphoner le lundi 20 juin, entre 11 et 11h15, au 04.366.44.14.

STAGE D'ETE

Le Sart-Tilman et son Musée en plein air constituent un magnifique terrain de découverte des œuvres d'art et du milieu naturel. Art&fact propose des stages pour les enfants de 6 à 12 ans les semaines du 11 au 15 juillet et du 16 au 19 août.

Contacts : secrétariat, tél. 04.366.56.04, du mardi au vendredi, site www.artfact.ulg.ac.be/

Le Cereki organise deux stages de psychomotricité pendant les vacances d'été pour les petits de 3 à 8 ans aux centres sportifs du Sart-Tilman. Du 5 au 8 juillet et du 23 au 26 août.

Contacts : Cereki, tél. 04.366.38.93, courriel cereki@ulg.ac.be, site www.facmed.ulg.ac.be/cereki/stages

EXPOSITION

Dans le cadre des prochaines Journées du patrimoine, la galerie Wittert organise une exposition sur le "néo-médiévalisme" à Liège. Le week-end des 10 et 11 septembre, à l'Institut d'anatomie, rue de Pitteurs. Ouverture de 10 à 18h. Accès exceptionnel et gratuit.

Contacts : tél. 04.366.56.07, courriel emicha@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/wittert/fr/expo/2005/journees_patrimoine.html

L'avenir est dans la pile

Le prototype de l'ULg s'est bien défendu lors du Shell Eco-Marathon



La preuve est faite : le rendement d'une pile à combustible est supérieur à celui d'un moteur à combustion interne

2136 km. C'est la distance que le prototype "PAC 2 FUTUR" de l'université de Liège vient de couvrir, tout en ne consommant que l'équivalent énergétique d'un litre d'essence, dans le cadre du Shell Eco-Marathon les 21 et 22 mai à Nogaro dans le Gers.

Cet excellent résultat permet à l'équipe réunie autour de Pierre Duysinx, chargé de cours au département Promethe en faculté des Sciences appliquées, de se classer à la huitième place du classement général (sur un total de 227 concurrents), de finir première équipe belge (le prototype détient ainsi le record de Belgique), de monter sur la deuxième marche du podium dans la catégorie des énergies alternatives et, enfin, de recevoir le prix de l'éco-conception récompensant le véhicule le plus écologique.

De plus, l'excellente position de l'équipe au classement général lui permet d'être qualifiée pour la deuxième manche du Shell Eco-Marathon qui se déroulera les 25

et 26 juin prochains sur le circuit d'essai du manufacturier français Michelin. Durant ce fameux week-end de mai, béni pour la Belgique, les Liégeois ont su se distinguer parmi leurs plus grands voisins sur le territoire français. Comme quoi, à Liège, il n'y a pas que les frères Dardenne qui peuvent être fiers de leur "enfant" !

C'est la première fois qu'une course à l'économie d'énergie est remportée par un véhicule mû par une pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène. Le superbe prototype de l'équipe de l'Ecole polytechnique de Zurich a en effet gagné, au nez et à la barbe des homologues traditionnels, l'édition du 25^e anniversaire du Shell Eco-Marathon. En couvrant la remarquable distance de 3836 km, et en assommant littéralement la concurrence "à pistons", le prototype "PAC CAR II" permet à la technologie des piles à combustible de s'affirmer.

Pour Pierre Duysinx, il est clair que « nous avons assisté à un saut technologique ». Ce qui conforte l'équipe

de l'ULg dans son choix. Car, selon le pilote de l'équipe, « le rendement d'une pile à combustible est bien supérieur à celui d'un moteur à combustion interne et, dans un futur assez proche, le système s'imposera dans le domaine automobile. Si cette technologie est encore perfectible à l'heure actuelle, dans une dizaine d'années, probablement, l'on assistera à l'utilisation des premiers véhicules fonctionnant à l'hydrogène. »

Jean-François Christiaens





BREVES

SYMPOSIUM

André Matagne (CIP) organise en septembre le symposium annuel consacré à l'étude du repliement des protéines. Plusieurs conférenciers étrangers de grand renom sont invités. Parmi eux, le Pr Christopher M. Dobson, de Cambridge. Vendredi 2 septembre, dès 9h30, aux amphithéâtres de l'Europe (salle 204), au Sart-Tilman.

Contacts : courriel amagnat@ulg.ac.be, site www.chem.kuleuven.ac.be/research/bio/bbs_en.html

AGREGATION

La séance d'information pour l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) et le certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (Capeas) aura lieu le 19 septembre aux amphithéâtres de l'Europe (salle 304), au Sart-Tilman: à 17h pour l'AESS et à 18h30 pour le Capeas.

Contacts : tél. 04.366.46.60, courriel cifen@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/cifen

CIFEN

Se former aujourd'hui comme enseignant, tel sera le thème de l'université d'été organisée comme chaque année par le Centre interfacultaire de formation des enseignants (Cifen). Des ateliers succéderont aux conférences d'Yves Lenoir, ("Comment caractériser la fonction enseignante?"), et de Brigitte Frelat-Kahn, ("Les IUFM, une expérience"). Avec la participation de Marie Arena, ministre de la Formation, et celle de Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement supérieur. La journée est reconnue par l'Institut de formation continue comme jour de formation des enseignants. Vendredi 26 août, accueil dès 8h30 aux amphithéâtres de l'Europe (salle 304), au Sart-Tilman. Attention ! Inscriptions souhaitées avant le 10 août.

Contacts : tél. 04.366.46.60, courriel cifen@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/cifen

TIC

STE-FI propose des formations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'adresse de demandeurs et demandeuses d'emploi et de personnes en formation continue. Le 30 juin, de 14 à 18h, ils organisent une "journée portes ouvertes".

Contacts : tél. 04.366.90.50, courriel stefinf@ulg.ac.be, site www.stefi.fapsc.ulg.ac.be

Bologne, Socrates, Erasmus

Etat des lieux de la mobilité étudiante

La mobilité est devenue un élément central de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, en particulier depuis le lancement – au milieu des années 80 – des programmes d'action financés par la Commission européenne. Nul besoin d'avoir vu *L'Auberge espagnole* de Cédric Klapisch pour savoir qu'elle contribue au développement personnel de l'étudiant, à la circulation des idées, de la culture et de la recherche. A ce titre, la stratégie de Lisbonne adoptée en mars 2000 par le Conseil européen, ainsi que le décret de Bologne auquel participent une quarantaine de pays – dont la Belgique – constituent deux moteurs pour la promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Espagne, 10 points

Un constat s'impose : encore trop peu d'étudiants francophones s'intéressent à ces possibilités de voyage. Les obstacles auquel participent une quarantaine de pays – dont la Belgique – constituent deux moteurs pour la promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Les obstacles auxquels participent une quarantaine de pays – dont la Belgique – constituent deux moteurs pour la promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Les obstacles auxquels participent une quarantaine de pays – dont la Belgique – constituent deux moteurs pour la promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

C'est face à cette question et aux enjeux qui en découlent que fut organisé à la mi-février à Bruxelles, à l'initiative de la ministre de l'Enseignement supérieur Marie-Dominique Simonet, et en présence du Commissaire européen en charge de l'Education, le "Forum de la mobilité étudiante", à la veille de l'adoption par l'Union européenne d'un nouveau programme européen de mobilité pour 2007-2013. Un programme auquel la Commission européenne a prévu de consacrer 13,6 milliards d'euros, soit le triple des budgets actuels.

Concédant que la mobilité étudiante ne concerne aujourd'hui qu'un trop faible pourcentage de jeunes et que le montant des bourses reste insuffisant (le subside moyen octroyé à chaque étudiant s'élève à 138 euros par mois, dont 17 à charge de la Communauté française, le reste étant assumé par la Communauté européenne), la Ministre a souligné que « la proposition de la Commission européenne constitue un signal et un encouragement ». Les objectifs de mobilité du programme européen sont les suivants : atteindre trois millions d'étudiants Erasmus d'ici 2010, 150 000 stages en entreprise Leonardo d'ici 2013 et 25 000 actions de mobilité Grundtvig.

Démocratiser

Comme l'a annoncé Marie-Dominique Simonet, « le démarrage du nouveau programme de mobilité européen correspond à la mise en œuvre d'un fonds d'aide à la mobilité étudiante à charge de la Communauté française ». L'objectif de celui-ci est d'accorder une bourse de mobilité d'un montant variant entre 150 et 400 euros par mois à des étudiants poursuivant une partie de leurs études supérieures dans un autre pays de l'espace européen. Un minimum de 50 % du

fonds sera attribué à des étudiants titulaires d'une allocation d'études, afin de démocratiser la mobilité étudiante. En outre, un Conseil supérieur de la mobilité étudiante devrait voir le jour dès l'an prochain. Il devra notamment évaluer le mode d'attribution des bourses Erasmus.

Reste désormais à espérer que ce programme européen et les diverses initiatives d'encouragement suscitant le décloisonnement des structures d'enseignement supérieur afin que les étudiants puissent aller chercher, où qu'il se trouve, l'enseignement qui leur convient le mieux. Car la connaissance et l'ouverture d'esprit restent les meilleurs paris sur l'avenir qu'une communauté puisse faire.

Vinciane Pinte

Contacts : AEF, tél. 04.366.53.55, courriel Anne-Francoise.Rogister@ulg.ac.be

Rencontre et parrainage

Vous voulez parrainer un étudiant étranger ? L'accompagner dans sa découverte de Liège et de l'ULG ? L'aider à perfectionner son français et à progresser dans sa langue maternelle ? Si cette expérience vous tente, consultez le site www.ulg.ac.be/aeerni/index.html

A partir de l'année académique 2005-2006, les étudiants étrangers qui ont effectué une partie de leur cursus à l'ULG pourront accueillir à leur tour des étudiants liégeois en séjour chez eux. Pour en savoir plus, envoyez un courriel à Marta.Kucharska@ulg.ac.be ou à mobil.in@ulg.ac.be

Grande journée de rencontre Erasmus le vendredi 1^{er} juillet, à 12h, aux amphithéâtres de l'Europe du Sart-Tilman. Des étudiants liégeois qui rentrent rencontreront ceux qui souhaitent partir. Informations sur le site www.ulg.ac.be/aeerni/

ULG MODE D'EMPLOI



Portes ouvertes le mercredi 29 juin

Les rhétoriciens et les futurs diplômés de l'enseignement supérieur sont invités à découvrir l'université de Liège : les études, les aides pédagogiques, les actions en faveur des étudiants de première année... mais aussi, les formalités d'inscription, d'admission, de logement, d'aides financières.

Les futurs diplômés de l'enseignement supérieur pourront réfléchir aux possibilités de valoriser leurs acquis/expériences dans le nouveau contexte européen, de donner un nouvel élan à leur savoir et d'élargir leurs possibilités d'emploi.

• aux étudiants ULG de se réinscrire (après la proclamation des résultats).

Des informations pratiques (documents à produire, droits d'inscription, réductions, etc.) sont également disponibles sur le site web.

Pendant les périodes d'inscription, l'ULG conseille, guide et prépare les étudiants à une meilleure adaptation à leur nouvel environnement :

- le service orientation universitaire;
- le service information sur les études;
- le service social;
- le service logement;

... sont à votre disposition au centre-ville, place du 20-août 7-9, 4000 Liège. Il en va de même pour le Royal cercle athlétique des étudiants (RCAE) et l'Info TEC (bus). En outre, les étudiants pourront découvrir le nouveau portail étudiant "My ULG".

Maisons de l'université de Liège

Pendant les périodes d'inscription, les étudiants de Verviers, d'Arlon ou d'Eupen peuvent prendre rendez-vous pour une première inscription ou se réinscrire en ligne:

- à Verviers, rue de Heusy 21, tél. 087.33.41.83.
- Tous les mercredis, de 13 à 16h. Egalement sur rendez-vous au 04.366.23.31. Consultation avec le service

orientation universitaire, le mercredi après-midi et le samedi matin;

- à Arlon, avenue de Longwy 187, tél. 063.23.08.79/80 les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 13h30 à 16h30;
- à Eupen, Bergstrasse 16 (Informationsbüro des Provinz Lüttich, 1^{er} étage), tél. 087.85.18.78. Les mercredis, de 13 à 16h.

Activités préparatoires

L'université de Liège propose aux étudiants de se préparer à faire face aux nouvelles matières et exigences, de tester leurs connaissances ainsi que de réviser certaines matières.

Sous forme de cours, de séminaires, de discussions et d'exercices, les activités préparatoires abordent les matières de base : mathématiques, chimie, physique, méthodes de travail, sciences sociales et politiques, économie et gestion (préparation spécifique pour les sections de HEC-Ecole de gestion de l'ULG), médecine vétérinaire (préparation au concours d'entrée), langue française, langues étrangères (anglais, allemand, espagnol et néerlandais). De quoi augmenter les chances de réussite. De juillet à septembre.

Contacts : AEE, service information sur les études, tél. 04.366.52.49, courriel info.etudes@ulg.ac.be, informations sur le site www.ulg.ac.be



Mises au jour

Le musée de Mariemont accueille les mosaïques de Tell Amarna (Syrie)

« J'aime les mosaïques... qui sont des mosaïques... », aurait très justement placé Claude Simon dans une conversation. Tautologie anodine ? Pas si sûr. La culture contemporaine est submergée de figures iconiques ou textuelles qui empruntent leur esthétique discontinue à la mosaïque, sans pourtant être de véritables mosaïques. Il est dès lors toujours réjouissant de pouvoir admirer d'authentiques productions de cet art séculaire, consistant à assembler les tesselles, petits cubes polychromes en terre cuite, en pierre, en verre ou en marbre, pour former des motifs géométriques ou figuratifs.

Le musée de Mariemont nous en donne l'occasion jusqu'au 16 août. Le lieu accueillera en primeur les mosaïques d'une église byzantine (V^e siècle après J.-C.) découverte en Syrie, sur le site de Tell Amarna, par l'équipe du Pr Önhun Tunca de l'université de Liège. C'est lors d'une mission de sauvetage que l'équipe liégeoise a mis au jour, sur une colline naturelle située au sud du village d'Amarna, une église byzantine dont les pavements étaient constitués de tapis de mosaïques. « La trouvaille est d'une importance capitale, s'enthousiasme Önhun Tunca. Il s'agit de la première église de ce type à être découverte dans la région. Ces mosaïques méritaient donc d'être restaurées et présentées au monde scientifique et au grand public avec l'accord des autorités syriennes. »

Les précieuses mosaïques ont été soigneusement restaurées à Damas, dans le cadre du projet européen "Couleurs

de la chrétienté de l'Orient vers l'Occident". La restauration a réuni le service d'assyriologie et d'archéologie de l'Asie antérieure du Pr Tunca, le Centre polonais d'archéologie méditerranéenne de l'université de Varsovie et la Hellenic Society for the Protection of the Environment and the Cultural Heritage of Thessalonique. « Ce projet a permis l'échange de nos expériences en matière d'étude historique de la mosaïque, de technique de restauration et de mise en valeur de ce type de patrimoine », se réjouit Önhun Tunca.

L'exposition contiendra aussi un volet didactique sur les processus de restauration et sur les mosaïques byzantines. Une brochure en plusieurs langues (anglais, français, polonais et arabe) a été rédigée à cette occasion. Après un séjour à Varsovie en septembre 2005, les mosaïques retourneront définitivement en Syrie, au musée d'Alep. L'équipe du Pr Tunca continuera, quant à elle, à fouiller annuellement les terres syriennes pour y déceler de nouvelles richesses.

Hugues Demeuse

Exposition au musée royal de Mariemont, chaussée de Mariemont 100, 7140 Morlanwelz. Du 19 juin au 16 août.
Contacts : tél. 064.21.21.93, courriel info@musee-mariemont.be, ou otunca@ulg.ac.be



BREVES

BOURSES

La fondation Canon favorise les échanges entre les pays d'Europe et le Japon. Le programme "Canon fellowships" concerne des séjours de recherche (entre trois mois et un an) au Japon et l'accueil de Japonais en Europe. Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou d'une expérience équivalente. Toutes les disciplines sont concernées. Les dossiers, sur formulaire, doivent être renvoyés avant le 15 septembre.

Contacts : informations sur le site www.canonfoundation.org

Les bourses d'études (été, recherche et spécialisation) du CGRI pour des séjours à l'étranger en 2005-2006 : dossiers de candidature - avec généralement l'acceptation de l'université d'accueil - sont à déposer dès le 1^{er} octobre 2005 en ce qui concerne la Suisse. Pour les autres pays, consulter le Guide 2006-2005 disponible sur le site dès le début du mois de septembre 2005.

Contacts : informations sur le site <http://www.wbri.be/bourses>

La fondation Anorexie-Françoise Broers lance son appel à candidature pour des travaux effectués par des étudiants et membres du personnel de l'ULg dans le domaine de l'anorexie. Un prix récompense un mémoire, une subvention un travail de recherche, de prévention, de traitement ou de sensibilisation. Dossiers attendus pour le 17 août.

Contacts : Christine Goffinet, tél. 04.366.20.13, courriel cgoiffnet@ulg.ac.be

Fondation des bourses René Comoth : 15 bourses d'études seront octroyées en 2005-2006 à des étudiants inscrits à une épreuve du deuxième cycle de base, peu fortunés et ayant déjà obtenu au moins une mention "distinction". Dossier sur formulaire à déposer pour le 16 août 2005 au plus tard.

Contacts : Réseau ULg, tél. 04.366.52.87 ou 88, courriel reseau-amis@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/amis/reseau

La fondation Pro Philo a pour objet de promouvoir la philosophie par l'octroi d'une bourse à un licencié en philosophie de l'ULg. Les candidatures peuvent être adressées avant le 30 septembre au service des fondations et des bourses, M.C.I. Bourgoigne, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.58.67

Pour d'autres informations : tél. 04.366.52.31, courriel Jacqueline.Claude@ulg.ac.be



ISLV DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES COURS DE LANGUES

A. STAGES PRÉPARATOIRES

Anglais, allemand, néerlandais, espagnol
- du 4 au 15/7 : 30 h (uniquement anglais)
- du 29/8 au 9/9 : 30 h
3 h/jour : de 9 à 12 h
Droits d'inscription :
session de juillet : 100 euros
session de septembre : 100 euros

B. COURS DU SOIR (d'octobre à mai)

Anglais, allemand, néerlandais, italien et espagnol
• 2 h/sem. : 50 h de cours
• Plusieurs niveaux
Le test de fin d'année donne droit à un certificat.

Droits d'inscription :

155 euros (pour les étudiants ULg et autres)
185 euros (pour le personnel ULg et "Amis de l'ULg")
215 euros (pour les personnes "extérieures")

Le programme d'activités peut être obtenu

- par tél. : 04.366.55.17
- par courriel : Jeannine.Boulanger@ulg.ac.be
Site www.ulg.ac.be/islv

Département des langues étrangères
place du 20-Août 7 (bât. A1, 2^e entresol),
4000 Liège

CONCOURS CINEMA



Lemming

Un film de Dominik Moll, France, 2005, 2h09.

Avec Laurent Lucas, André Dussolier, Charlotte Gainsbourg et Charlotte Rampling.
A voir aux cinémas Le Parc et Churchill.

Lemming : petit mammifère de Scandinavie adepte du suicide collectif lors de ses migrations massives. Qui s'attendrait à trouver un lemming en France et, de surcroît, coincé dans la canalisation de son évier de cuisine le soir où l'on invite son patron et sa femme à venir manger ? Certainement pas Alain Getty, jeune et brillant ingénieur en domotique, et sa femme Bénédicte qui, depuis cette soirée particulière, vont perdre le contrôle de leur vie jusqu'ici bien rangée et tranquille.

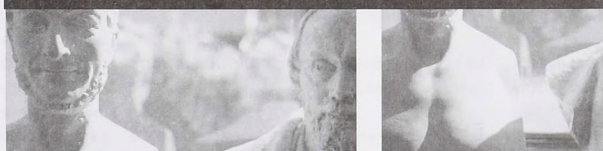
La rencontre du couple que forment son patron et sa femme va plonger Alain dans un monde où les fantasmes prennent l'avantage. Et si pour Alain le bonheur est histoire de contrôle, pour le spectateur, le plaisir vient de cet égarement dans un monde irrationnel.

Dominik Moll maîtrise toute la mise en scène. Il ouvre et ferme les portes à sa guise en nous donnant avec parcimonie quelques points de repère. Un beau film qui fit l'ouverture du festival de Cannes 2005... dont les Belges et les Liégeois se souviendront !

Christelle Brüll

Si vous voulez remporter l'une des 10 places (une par personne) mises en jeu par Le 15^e jour du mois et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18, le mercredi 22 juin, entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : Gilles Marchand, scénariste de Lemming a collaboré dernièrement avec Cédric Kahn. Pour quel film ?

EXPOSITION



Photogénies

L'université de Liège sous toutes ses coutures, de la cave au grenier, de ses recoins cachés à ses labos les plus étonnants, c'est ce que vous propose le Pr Yves-Henri Leleu au travers une multitude de photographies.

Un recueil de ces clichés, Photogénies, sera publié en septembre aux Éditions de l'ULg, à un prix très léger. Vous pourrez également découvrir le travail de ce photographe, au regard souvent décalé, lors d'une exposition, à partir du 15 septembre, devant la salle académique place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Le Réseau ULg organise une visite guidée de la salle le jeudi 15 septembre à 18h30. Le livre sera en vente à cette occasion.

Contacts : informations et réservations auprès du Réseau ULg, tél. 04.366.52.88



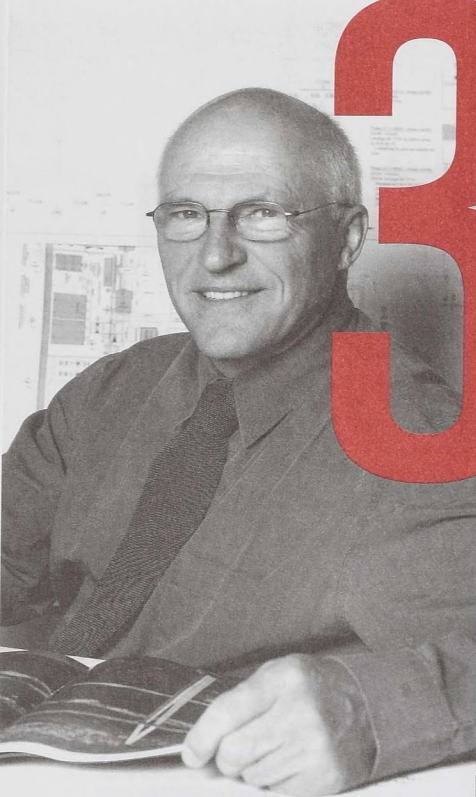


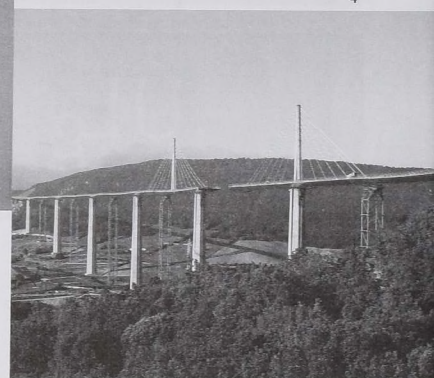
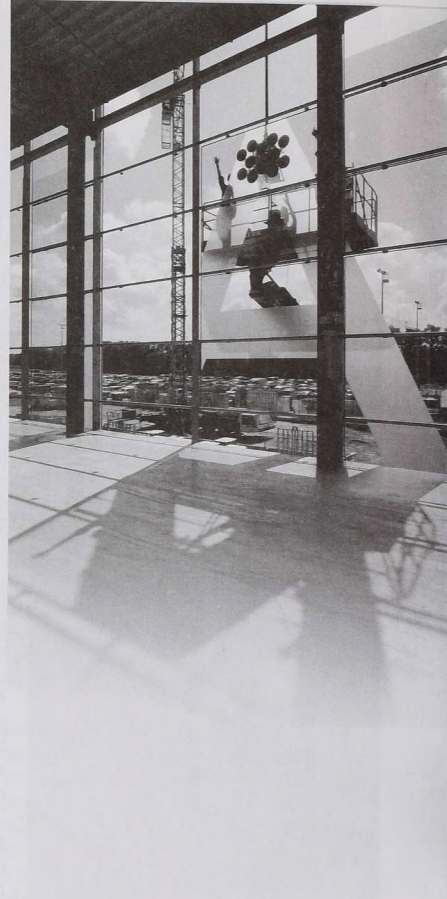
Photo Tilt

3 QUESTIONS A Jean-Marie Cremer

Lauréat 2005 du Prix international
du mérite dans la construction civile



Photos Daylight (Jean-Luc Dery)



Administrateur délégué la "Société Greisch coordination et études", Jean-Marie Cremer est chargé de cours à l'ULg.

Le 15^e jour du mois : Chargé de cours à temps partiel en faculté des Sciences appliquées, vous êtes d'abord administrateur du bureau d'études Greisch, situé au Parc scientifique du Sart-Tilman...

Jean-Marie Cremer : J'ai succédé à René Greisch à la tête du bureau lors de sa disparition en 2000, même si j'en étais déjà administrateur-délégué depuis 10 ans. *Stricto sensu*, le bureau de René Greisch a pris naissance en 1959 puis est devenu, en 1985, le "Bureau d'études Greisch s.a." (BEG), avec Raymond Louis et moi-même comme actionnaires, aux côtés de René Greisch. Nos activités s'inscrivaient bien sûr dans l'ingénierie de la stabilité des structures (constructions de ponts, de bâtiments, etc.), mais nous nous sommes ensuite diversifiés dans l'architecture et le génie civil (tunnels, routes, pistes d'aéroport, etc.). L'équipe s'est renforcée en 2000 avec l'arrivée de deux brillants ingénieurs, Vincent de Ville de Goyet et Clément Counasse et, ensemble, nous avons fondé en 2003 la "Société Greisch coordination et études" (GCE) qui chapeaute maintenant les activités des deux sociétés.

En 2004, avec quatre architectes du bureau, nous avons enfin créé "Canevas", particulièrement dédié à l'architecture. Aujourd'hui, l'équipe au complet compte 105 personnes dont 35 ingénieurs, une dizaine d'architectes, cinq informaticiens et plus d'une cinquantaine de techniciens, dessinateurs et secrétaires. Sans compter les étudiants qui viennent chaque année effectuer des stages ou des travaux de fin d'études.

Notre équipe est structurée en 10 cellules qui recouvrent des thématiques précises comme le conseil en bâtiments (stabilité et techniques spéciales), la construction d'ouvrages d'art, le génie civil, la restauration des bâtiments, la charpente métallique, etc. A titre d'exemples, parmi nos réalisations récentes, je citerai le Pont de Liège, la nouvelle aérogare de Bierset et, bien sûr, l'installation du Pont de Millau en France. Par ailleurs, nous sommes à présent associés au chantier de la gare de Liège et l'élaboration de la nouvelle écluse de Lanaye nous a été confiée.

Le 15^e jour : Quelle est la spécificité de votre bureau d'études ?

J.-M.C. : René Greisch était – chose assez rare – à la fois ingénieur et architecte. Toute sa vie, il a voulu allier la rigueur technique de l'ingénieur et le savoir-faire esthétique de l'architecte. J'adhère pleinement à cette vision de notre métier et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu conserver une équipe d'architectes parfaitement intégrée au sein du bureau. Notre société est ainsi l'une des seules où les spécialistes des deux domaines travaillent vraiment ensemble. Etonnant mais vrai ! Chez nous, toutes les constructions doivent associer technique et esthétique. Lorsque nous établissons un projet (un pont, un bâtiment, une écluse, etc.), nous avons toujours le souci d'aménager aussi les abords, parfois avec le concours d'artistes et d'architectes paysagers. Voyez l'aménagement des quais du Pont de Liège ou les sculptures à Angleur. L'esthétique d'un ouvrage est une préoccupation constante dans l'équipe, dès la conception des plans. Ce qui nous amène à rechercher perpétuellement de nouvelles structures, de nouveaux matériaux, voire de nouvelles

méthodes de travail pour améliorer la qualité de l'ouvrage et faire évoluer le monde de la construction. Et je dois dire à cet égard que notre collaboration avec le département de mécanique des matériaux et structures de l'ULg est évidemment précieuse.

Aujourd'hui particulièrement, dans la mesure où les possibilités de construction sont multiples et donc de plus en plus complexes, l'association parfois le savoir des deux rôles. A la fois architectes et ingénieurs, ils fondent leur conception sur des principes structurels établis. Mais ce n'est pas fréquent. Or je pense – et René Greisch avant moi – que le défi de demain pour les architectes sera certainement de résister aux multiples possibilités techniques à leur portée. Les structures modernes doivent toujours satisfaire à certaines exigences fondamentales d'équilibre, de fonctionnalité et de résistance. Je crains, hélas, que la liberté créatrice affranchie des contraintes techniques conduise souvent à l'injustifiable, parfois à l'accident (aéroport de Paris).

Le 15^e jour : Cette philosophie explique-t-elle que le Prix international du mérite dans la construction civile – extrêmement prestigieux dans votre domaine – vous soit décerné cette année ?

J.-M.C. : Je pense que ce prix récompense l'ensemble d'une carrière. Souvent, il est attribué à

des professeurs d'université ou à des membres d'institutions prestigieuses. Le mien – que je recevrai en septembre prochain à Lisbonne – couronne probablement l'ensemble des travaux du bureau Greisch et notamment les innovations conçues en son sein depuis plusieurs années. Car nous détenons quelques records mondiaux : celui du pont de Ben-Ahin (construction par rotation), celui du pont du canal de Houdeng (construction par poussage d'une structure qui pèse 65 000 tonnes) et celui du pont de Millau (construction par lançage). Bien sûr, rejoindre au "panthéon des ingénieurs" Michel Virlogeux (concepteur des ponts de Normandie et de Millau) ou le Pr Bruno Thürlimann (université de Zürich) est évidemment très flatteur. Je suis particulièrement heureux que ce prix conforte l'aura internationale du bureau Greisch. Je pense aussi que cela rejaillira positivement sur l'université de Liège à laquelle j'ai la chance d'appartenir.

Propos recueillis par Patricia Janssens

1. Le Pont de Liège
2. L'aérogare de Bierset
3. Immeuble de HEC rue Louvrex à Liège
4. Le Pont de Millau en France

AVIS

Le bouclage
du prochain numéro du
15^e jour du mois
aura lieu le 26 août.
Merci de nous contacter!

Le 15^e jour du mois n° 145, mensuel de l'université de Liège

Service Presse & Communication : place du 20-Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège www.ulg.ac.be/le15jour/ Éditeur responsable : Léopold Bragard
Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Michel Born, Jean-Marie Bouqueneau, Michel Delville, Maurice Lamy, Pierre Lekeux, François Pichault, Jacques Rondal
Rédactrice en chef : Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be, fax 04.366.44.22 Secrétaire de rédaction : Catherine Eeckhout
Equipe de rédaction : Christelle Brull, Hugues Demeuse, Elisa DiPietro, Vinciane Pinte
les étudiants de 1^{er} et 2^e licence information et communication. Secrétariat, mise à jour du site internet, régie publicitaire : Marie-Noëlle Chevalier, 04.366.52.18
Photographie : Françoise Denoël Maquette et mise en pages : CréaCom Photogravure et Impression : Imp. Snel Avec la collaboration de Pierre Kroll

Pôle mosan

ABPE
Association Belge
de la Presse d'Entreprise